

BREVET PROFESSIONNEL

Tailleur de Pierre Monuments Historiques

Objectifs de la formation



- **Travailler la pierre :**

Étudier et utiliser les différents outils ; réaliser des épures, des panneaux, profils et contre-profils ; travailler la taille de pierre entièrement à la main avec les outils traditionnels et conformément à l'éthique des monuments historiques ; effectuer le levage, la pose, les raccords, le ravalement à l'aide d'échafaudages.

- **Mieux comprendre l'environnement :**

Étudier la législation des monuments historiques, le tableau chronologique des différentes périodes de l'art en France, la taille de pierre aux différentes époques, l'usage des mortiers dans la restauration des monuments historiques, la restauration des parements en pierre, les charpentes, la conception des arcs, des voûtes (surfacées cylindriques, en berceau, en arc de cloître, croisée d'ogives), etc.

- **Savoir réaliser des tracés et la stéréotomie :**

Les prismes tors, les pénétrations de moulures, les déformations de moulures, les roses, les colonnes, les hélicoïdaux, les escaliers.

Identifier les différents styles d'architecture, apprendre à réaliser des plans d'exécution d'ouvrages suivant une graduation de difficultés d'après la prise de cotes faite sur site.



Conditions d'admission

- Titulaire CAP Tailleur de Pierre (diplôme de l'Éducation Nationale) ou titre professionnel (sous conditions)
- Dossier de candidature (voir contenu ci-après)
- Tests de positionnement (français, mathématiques, technologie, dessin technique)
- Entretien de motivation
- Expérience professionnelle appréciée

Matières

Enseignement général

- Français
- Mathématiques



Enseignement professionnel

- Pratique : épure, taille de pierre
- Technologie propre aux monuments historiques
- Dessin : relevé, estampage et mise au net, stéréotomie, tracé (estampage : prise d’empreinte de moulures)
- Histoire de l’art : histoire de la construction et histoire de l’architecture
- Dessin assisté par ordinateur (DAO)

Compétences

- Habileté manuelle
- Rigueur, méthode et soin
- Disponibilité, adaptabilité, bon relationnel
- Pas de contre-indication au port de charges



Durée et rythme d’alternance

Formation en alternance d’une durée de 2 ans, 1 078 heures de formation en centre, 2 mois en entreprise / 2 mois en centre de formation

Contrat d’apprentissage candidats –30 ans / de professionnalisation candidats + 30 ans

Itinérance : les 2 années se déroulent dans des entreprises et des régions différentes. Le GMH apporte son soutien pour le placement des candidats dans les entreprises du GMH.

Validation de la formation

Formation diplômante de niveau 4. Le diplôme « Brevet Professionnel Tailleur de Pierre Monuments Historiques » est délivré par l’Éducation Nationale après réussite aux épreuves finales d’examen.

Pour s’inscrire

1. Pré-inscription en ligne : www.cfa-btp.org

2. Dossier professionnel :

Contenu du dossier : CV et lettre de motivation, copie des diplômes, copie des bulletins de notes des deux dernières années ou appréciations des formateurs ou courriers d’appréciation des employeurs, copie des certificats de travail, attestation de formation à l’utilisation des échafaudages, lettre de recommandation d’un professionnel sur le niveau et les compétences acquises en taille de pierre, book professionnel (photos des ouvrages taillés, dessins techniques, dessins artistiques, rapports de stages pour les candidats de lycée, rapports d’activités pour les candidats de CFA).

3. Epreuves écrites (mathématiques, français, technologie, dessin et tracé de niveau CAP) et entretien de motivation

Groupement des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques
7 rue La Pérouse
75784 PARIS cedex 16

Marion ROGAR
01 40 69 51 63
contact@gmh.ffbatiment.fr